

**Dopage en Photo Vidéo ?**

# **Dopage en Photo Vidéo Sous Marine**



Patrick RAGOT pour la Commission Photo-Vidéo Sous-Marine

# DOPAGE

- Règles applicables à tous les sportifs
- Conseils pratiques
- Les contrôles et les sanctions



# Responsabilité objective



Chaque sportif est responsable de la prise des substances détectées dans ses échantillons d'urine ou de sang. Une violation des règles peut être constatée même si le sportif n'a pas agi intentionnellement.

Selon le principe de responsabilité objective défini dans le Code mondial antidopage, le sportif est tenu responsable de toute substance interdite qu'il absorbe ou qui lui est administrée et de toute méthode interdite qu'il utilise ou qui lui est appliquée.

## Recommandations aux sportifs

Le principe fondamental de responsabilité objective implique, de la part d'un sportif et quel que soit son niveau, une vigilance accrue vis-à-vis de sa pratique sportive.

Pour aider le sportif à prévenir toute situation ou comportement à risque, l'AFLD préconise certaines recommandations (\*) :

- ✓ Informer son médecin de sa pratique sportive (discipline, niveau) lors de toute visite donnant lieu à une prescription médicale et ne pas hésiter à lui demander conseil en cas d'automédication
- ✓ Ne pas confondre ordonnance et AUT !
- ✓ Être vigilant lors de l'achat de compléments alimentaires et de produits diététiques de l'effort, notamment sur Internet
- ✓ Se tenir informé, auprès de sa fédération, de l'AFLD ou de tout autre organisme, de la réglementation antidopage en vigueur et de ses éventuelles modifications



(\*) Ces recommandations sont données à titre informatif. Elles ne dispensent en aucun cas le sportif de s'informer lui-même des situations ou comportements à risque qu'il peut encourir dans le cadre de sa pratique sportive.

# Règles applicables à tous les sportifs

- Interdiction d'utiliser des substances dopantes
- Protéger la santé du sportif
- Garantir l'équité et l'égalité des chances



# Conseils pratiques

- Parler avec son médecin
- Aucune automédication
- En cas de traitement Contrôle par liste ou moteur de recherche
- Si Ok .. Ben c'est OK
- Si pas OK .. Demande ATU



# Les contrôles et les sanctions

- Contrôles possibles quelque soit la discipline et le niveau
- Dans certaines situations contrôle possible a l'entraînement , prévus ou inopinés
- Nous déclarons les dates des championnats ....
- Mise en place contrôles (locaux et hôtesse prévus par organisateurs )
- Sanctions , Sportives et pécunières



# Autorisés ou pas ?

- Liste publiée annuellement au JO
- Site Association Française Lutte Dopage AFLD
- <https://www.afld.fr/> génial moteur de recherche
- [Liste des interdictions | Agence mondiale antidopage \(wada-ama.org\)](http://www.wada-ama.org)
- Une ordonnance n'est pas une Autorisation Usage Thérapeutique AUT
- AUT Annuelle et Nationale



# A.U.T



agence française de lutte contre le dopage

## Autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT)

Formulaire de demande

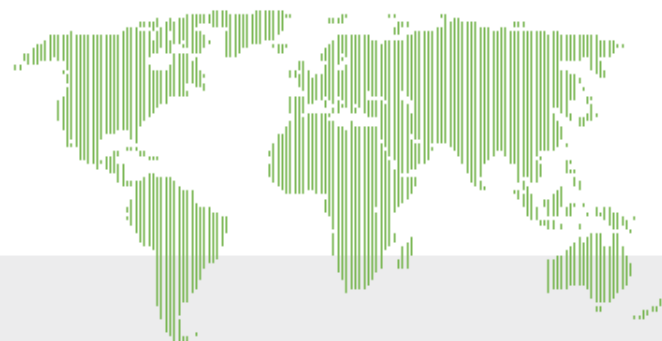
### 1. Renseignements sur le (la) sportif(ve)

À remplir en lettres majuscules par l'intéressé(e) ou son représentant légal

Toutes les mentions obligatoires sont identifiées par un astérisque (\*).

Nom *	Prénom *	
Identité du représentant légal pour les mineurs ou majeurs protégés <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> autre :		
Nom *	Prénom *	
Sexe * : <input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme	Date de naissance * (jj/mm/aaaa) : ___/___/____	
Adresse *		
Code Postal *	Ville *	Pays *
Tél. *	Courriel :	
Fédération *	N° Licence :	
Sport *	Discipline :	
Sportif inscrit sur la liste des SHN : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Niveau de compétition le plus élevé atteint au cours de la présente saison sportive :		
<input type="checkbox"/> PROFESSIONNEL <input type="checkbox"/> NATIONAL <input type="checkbox"/> RÉGIONAL <input type="checkbox"/> DÉPARTEMENTAL		
Vous participez à des compétitions internationales, l'AMA ou votre fédération internationale vous a informé que vous faisiez partie des sportifs soumis à leurs contrôles * :		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Première compétition pour laquelle vous souhaitez bénéficier de cette autorisation *		
Date (jj/mm/aaaa) : ___/___/____	Compétition :	
Si handicap, précisez lequel * :		

CODE MONDIAL ANTIDOPAGE  
STANDARD  
INTERNATIONAL



## LISTE DES INTERDICTIONS

JANVIER 2018



Le texte officiel de la Liste des Interdictions sera tenu à jour par l'AMA et publié en anglais et en français.  
La version anglaise fera autorité en cas de divergence entre les deux versions.

Cette liste entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018.



<https://www.facebook.com/imagesub.ffesm>



<https://vimeo.com/videoconv>

<http://imagesub.ffesm.fr>